

## **MÉDICALISATION DU SECOURS EN MONTAGNE PAR LE SAMU 06, RETOUR D'EXPÉRIENCE**

C. LEMESLE, G. BODINO, N. GALIANO, L. GIGNOUX, R. DOMERGUE  
SAMU 06, CHU de Nice, France

**Mots-clés** : Secours Montagne, médicalisation

Le département des Alpes Maritimes, à 80 % montagnoux, est un terrain de jeu très apprécié des alpinistes, randonneurs, skieurs et adeptes du canyoning du monde entier et fait l'objet de nombreux secours.

Dans le cadre du plan départemental de secours en montagne modifié le 23 janvier 1998, le rôle du SAMU a été précisé dans ses fonctions de régulation médicale départementale et d'organisation des secours médicaux. Les différents moyens d'intervention spécialisés à disposition ont également été redéfinis, notamment les moyens médicaux. Dans ce cadre le SAMU 06 a mis en place un groupe d'intervention composé de médecins urgentistes aguerris à la médecine d'urgence préhospitalière et passionnés par la montagne.

Depuis 5 ans, 4 médecins ont décidé de se former à la fois aux spécificités de la médicalisation en montagne et aux techniques alpines. Pour ce faire ils se sont engagés à suivre une formation inter-universitaire de médecine de montagne. Une fois par mois est organisé un entraînement technique et physique aux activités montagnes encadré par les services de secours en montagne du PGHM et de la CRS 6 section montagne. Ces entraînements et les exercices départementaux préfectoraux permettent aux équipes médicales et secouristes de développer cohésion, confiance réciproque et connaissance du massif. Le but est, en conditions difficiles, d'obtenir une autonomie technique et matérielle la plus large possible sous la conduite des secouristes professionnels. En retour, les médecins du groupe participent à leur formation aux gestes techniques de secourisme et à leur recyclage. L'arrivée imminente d'un hélicoptère dédié au SAMU 06 doit permettre au groupe montagne d'élargir sa palette d'intervention et de diminuer les délais d'acheminement. Aujourd'hui les interventions hélicoptérées sont assurées par la sécurité civile. Dans l'avenir une meilleure collaboration entre le groupe montagne du SAMU 06 et les médecins sapeurs pompiers est envisagée avec la mise en place d'une astreinte opérationnelle préfectorale montagne.